



Vente aux enchères surenchère du créancier

Par **linoelio06**, le **17/01/2016** à **22:35**

Bonsoir ,

Je suis le seul créancier d'une vente immobilière judiciaire

Ayant des doutes sur le bon déroulement de cette vente ,je voudrais ,le cas échéant, pouvoir surenchérir pour revendre au prix normal ,ne comptant pas trop sur le solde que l'on me devra après enchère

Question:est ce que ,hormis les frais inhérents à la surenchère (avocat....) je devrais verser l'argent du prix principal ou cet argent sera pris en compte sur la créance ?

Même question en cas d'enchères

Avec mes remerciements anticipés ,mon avocat ne sait pas me répondre